

CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS

Colloque international sur les droits des réfugiés, 17-19 juin 2006, Toronto

RÉSEAUTAGE INTERNATIONAL RAPPORT DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

LA PLANIFICATION DE LA CONTINUATION DU RÉSEAUTAGE

Les participants à la séance plénière de clôture ont adopté par consensus le plan de :

1. Créer un **comité directeur** qui supervisera l'élaboration d'un réseau global (informel ou formel) sur les droits des réfugiés comme suivi de ce colloque.
2. Le comité directeur établira une **communication électronique** entre les participants du colloque et d'autres ONG qui désirent réseauter sur les droits des réfugiés. (La forme exacte du listserv ou des listservs sera décidée par le comité).
3. Le comité directeur envisagera la tenue d'un autre **colloque** dans deux ans dans une autre région du monde.

En discutant de et adoptant cette proposition, les participants ont souligné certaines considérations, dont les points suivants :

- Nous devrions avancer étape par étape.
- Nous aurions dû démarrer ce processus il y a longtemps.
- Les participants et les associations régionales devraient inviter d'autres organismes à se lier à ce réseau.
- Nous devrions assurer une implication des jeunes.
- Nous devrions inclure des organismes/des régions qui ne sont pas représentés à ce colloque à cause des obstacles liés aux documents de voyage/visas.
- Il est important de réunir les intervenants – ceux qui travaillent sur le terrain. Nous devrions faire attention de ne pas perdre l'implication de la base dans nos efforts.
- Nous devrions viser des rencontres du comité directeur en dehors des colloques afin qu'il puisse s'assurer du développement du réseau.
- Nous devrions nous assurer de l'équité entre les sexes ainsi que de la représentation des réfugiés.
- Nous devrions utiliser notre voix commune pour travailler ensemble. Nous devrions viser une organisation qui parlera en notre nom.
- Le Comité directeur pourrait entreprendre des activités de défense des droits en consultation avec le réseau.

On a invité les participants à s'identifier s'ils désiraient être membre du comité. On a précisé que ceux qui se portaient bénévoles devraient être prêts à se retirer si nécessaire afin d'assurer la meilleure représentation possible sur le Comité directeur.

LES PLANS D'ACTION/DEMANDES D'ACTION

Note : les plans d'action ont été présentés à titre d'informations. On n'a pas tenté d'établir un consensus ni sur le contenu ni sur la priorité. Les organismes, tant ceux qui ont participé au colloque que d'autres, sont invités à faire le suivi des plans et des demandes d'action qui correspondent à leur mandat et à leur priorités.

A. LES PLANS D'ACTION ÉLABORÉS PENDANT LES SÉANCES DE STRATÉGIES:

1. Consultation annuelle tripartite sur la réinstallation (ATC)

Les ONG à l'ATC développeront une stratégie en vue de fournir des commentaires à un moment plus opportun relativement à l'Évaluation du HCR des besoins globaux.

Qui : Les représentantes du CCR à l'ATC (22-23 juin 2006)

Proposé par : Paulette Johnson (Paulette.Johnson@catholicsocialservices.ab.ca)

2. Service de réinstallation du HCR

Une coopération en vue d'assurer que le nouveau Service de réinstallation du HCR ait un mandat lui donnant une capacité beaucoup plus grande d'assurer une utilisation plus efficace de la réinstallation comme outil de protection.

Qui : Les représentantes du CCR à l'ATC, 22-23 juin 2006 (en lien avec les ONG des É.U., de l'Australie et de la Nouvelle Zélande)

Au plus long terme: Assurer un point focal des ONG pour l'ATC qui joue un rôle beaucoup plus actif au cours de l'année dans la promotion du dialogue et du débat autour des questions liées à l'ATC.

Soumis par le caucus sur la réinstallation

3. Rapatriement volontaire

Développer/faciliter un atelier pour la rencontre pré-EXCOM 2007 sur les pratiques relatives au rapatriement/rétablissement volontaire en conformité avec les Conventions.

Qui : Les ONG devraient s'identifier via le nouveau listserv dès que possible. Devrait inclure des ONG d'assistance humanitaire.

Le CCR sollicitera la participation des ONG dans l'élaboration d'une proposition d'atelier.

4. Accès à la protection (interception)

Élaborer le projet de recherche sur l'interception.

Qui : Sharry Aiken et Andrew Brouwer (et autres)

Échéancier : Les paramètres plus amples devraient être développés au plus tard à l'automne 2006. De plus amples informations seront fournies à la rencontre des Groupes de travail du CCR en septembre 2006.

D'autres informations: Développer des réseaux avec des ONG, des avocats, des universitaires, en commençant par la liste des courriels de la séance de caucus.

Au plus long terme: Le réseau international des avocats et le réseau des ONG partageront des informations et des stratégies.

Comment y parvenir : Contestations judiciaires et les appels à l'opinion publique. Le partage des réussites au sein du réseau.

Soumis par: Jenny Jeanes (jeanes@actionr.org) et Andrew Brouwer (abrouwer@sympatico.ca)

5. Réfugiés haïtiens aux Caraïbes/É.U./Canada

- a) déterminer les besoins en matière de protection des réfugiés haïtiens dans la région. (au plus tard en octobre 2006)
- b) Créer des liens entre ONG locaux qui travaillent pour/avec les Haïtiens; appuyer leurs propositions d'action (au plus tard en décembre 2006)
- c) Promouvoir l'implication des É.U. et canadienne dans la recherche des solutions durables. (de manière continue)

(Tout ce qui est impliqué par les solutions durables doit inclure une évaluation spécifique des questions liées au genre et des besoins des femmes et des enfants).

Qui : LIRS en collaboration avec d'autres partenaires.

Au plus long terme : Organiser une mission de collecte d'informations qui voyagera à plusieurs pays « receveurs de réfugiés » des Caraïbes par ex. Guadeloupe, Turks et Caïcos, afin de déterminer les besoins précis en matière de protection et également de solliciter le point de vue des réfugiés.

6. Les apatrides

Les groupes présents au colloque enverront une lettre au HCR exprimant des préoccupations relatives au mandat concernant les apatrides.

Lettre à la Haute Commissaire aux droits de l'homme sur le même sujet.

Qui : Refugees International et Action réfugiés Montréal

Au plus tard août 2006.

Sera suivi d'autres activités.

7. Les réfugiés palestiniens (droit de retour)

Presser pour la mise en vigueur de l'avis de la Cour internationale de justice et d'autres résolutions pertinentes de l'ONU et en faveur du boycott, du retrait des investissements et des sanctions contre Israël jusqu'à ce qu'il se conforme au droit international.

Qui : Badil Resource Centre + le secrétariat de la société civile BDS.

Au plus long terme: Présenter le cas des réfugiés palestiniens devant la cour. Fournir/identifier une organisation internationale pour offrir la protection aux réfugiés palestiniens.

8. Partage d'informations sur les Manuels/Protocoles

- a. Le partage d'informations sur les manuels pour guider a) les fonctionnaires sur les procédures établies dans la loi pour assurer les droits des réfugiés; et b) les réfugiés sur les moyens d'accéder à leurs droits.
- b. Le partage d'informations sur un protocole sur la violence sexuelle et fondée sur le genre qui : a) intégrera les actions à prendre pour répondre à la violence sexuelle et fondée sur le genre et à d'autres questions liées; dans les programmes et activités des agences gouvernementales, des fournisseurs des services sociaux et d'autres intervenants pertinents; b) établira un système de référence entre les acteurs ci-dessus mentionnés, pour répondre aux questions liées au genre.

Comment et qui? Le partage d'informations peut être effectué en incluant dans le site web du CCR sous le titre « Documents/Informations disponibles » le lien pour accéder au manuel et au protocole. CFSI pourrait soumettre le manuel et le protocole au HCR Manila au cours de l'année. CFSI partagerait les dits manuel et protocole avec d'autres ONG par le biais du site web du CCR. Même si le manuel que CFSI produira est centré sur les Philippines, d'autres ONG pourraient vouloir s'en servir comme exemple ou modèle pour un manuel ou un protocole pour leur propre pays, s'ils décideraient d'en produire. Ils pourraient ensuite, partager leur manuel et leur protocole à travers le site web du CCR.

Quand? À être initié au cours de 2006, et se poursuivre.

9. La détention et le retour forcé des réfugiés et les demandeurs d'asile tibétains au Népal

Rendre visible leur situation et monter une campagne en faveur de leur libération par le biais des médias, des ONG et des agences. Demander instamment au gouvernement canadien de faire des pressions sur le Népal en faveur de leur libération, en menant le dialogue avec le Secrétariat de l'Immigration du Népal. Tsering Norzom, Tibetan Women's Association of Ontario, twaoantario@yahoo.ca
Au plus tard : juillet 2006

10. Des communautés accueillantes

Une campagne américaine contre la xénophobie et en faveur d'intégration.

Tous les organismes intéressés, Victor Porter (vporter@mosaicbc.com) assurera la direction.
Au plus tard décembre 2006.

Soumis par la séance de travail hispanophone sur les communautés accueillantes.

11. Réseau hispanophone

Rechercher la faisabilité de faciliter l'accès au développement d'un environnement virtuel pour un réseau hispanophone.

Qui le supervisera: Florence Gruer, Francisco Rico-Martinez, Carolina Gajardo.
Juillet – décembre 2006

B. DEMANDES D'ACTION

Les points suivants sont des demandes d'action formulées à l'intention des participants au colloque (et à d'autres organisations):

1. La conclusion d'EXCOM sur « les femmes en péril »

Écrire des lettres, sur le modèle de la lettre de RCUSA du 14 juin (et pièces jointes), aux gouvernements pour leur demander d'utiliser un langage ferme pour la protection des droits dans la conclusion d'EXCOM sur les « femmes » prévue pour octobre 2006.

USCRI affichera une lettre modèle avec une proposition de texte sur son site web www.refugees.org

USCRI peut fournir des adresses et des contacts pour les gouvernements.

2. Les droits et les intérêts dans le domaine de l'intégration locale

- a) Interpeller les gouvernements et le HCR en faveur d'un financement pour le développement basé sur les droits qui soit lié à l'intégration locale des réfugiés.
- b) Promouvoir un financement des projets qui améliorera les droits des réfugiés.

3. Colombie

Action concrète à court terme : Accompagnement et soutien logistique de la part d'organisations juridiques afin que soient respectés les droits des victimes du conflit armé en Colombie (Loi 975-2005).

Qui la réalisera : L'Association nationale des personnes déplacées et réfugiées colombiennes (ANDESCOL). Son représentant au Canada est Hubertis Contreras.

Qui prendra le leadership pour qu'elle soit réalisée : Le comité national de direction et les organismes de base d'ANDESCOL.

Date limite pour sa réalisation : Cela dépendra des termes de la loi 975 de 2006, décret 4760.

D'autres informations sur l'action et sur les moyens de la mettre à l'oeuvre : sensibilisation et formation pour les personnes déplacées relativement à leurs droits selon ladite loi.

Personne ayant proposé l'action : Hubertis Daniel Contreras, Direction nationale ANDESCOL; rancheria781@hotmail.com

4. Colombie

En vue des conséquences du conflit social et armé en Colombie, presser :

- a. Les gouvernements, le HCR et les organismes de répondre à la situation des déplacés et des réfugiés victimes du conflit colombien;
- b. Le gouvernement colombien d'assumer ses responsabilités par rapport aux déplacés à l'intérieur du pays;
- c. Les organisations d'aide internationale d'appuyer des initiatives locales qui collaborent avec les réfugiés colombiens dans tous les pays.

Soumis par Juan Manuel Toro Lara (juantorolara@hotmail.com)

C. DES THÈMES QUI DEMANDENT NOTRE ATTENTION

Les thèmes suivants ont été portés à l'attention de nos efforts de réseautage, sans qu'on n'ait précisé les détails de *qui* et de *comment*:

1. Rapatriement volontaire et droits économiques, sociaux et culturels

Développer et définir des lignes directrices relatives au rapatriement volontaire et aux droits économiques, sociaux et culturels.

2. La violence sexuelle et basée sur le genre

a) Développer un protocole relatif à la violence sexuelle et basée sur le genre qui devrait être mis en vigueur dans chaque pays. b) Développer un manuel sur la procédure à suivre pour avoir accès aux droits des réfugiés.

3. La sensibilisation contre la torture et la protection des victimes

4. La détention, la torture, l'intérêt supérieur de l'enfant, la traite des personnes

D. DES SUGGESTIONS POUR FAVORISER LE RÉSEAUTAGE INTERNATIONAL

Listserv: Les ONG du colloque créeront un listserv afin de faire avancer les droits des réfugiés. Qui : USCRI est l'hôte proposé du listserv. Le CCR enverra un rapport après le colloque à tous les participants du colloque, les invitant à se joindre au listserv et leur informant de la possibilité d'afficher des ressources au listserv. Le CCR enverra à USCRI une version électronique des courriels de tous les participants au colloque pour créer le listserv au plus tard le 22 juin 2006.

Répertoire: Établir un répertoire de coordonnées des ONG pour les fins de réseautage. Identifier des points focaux de chaque pays/région.

Site web: Une demande de subvention pour créer un site web et une liste de discussion.

Site web: Créer un site de réseautage pour le partage d'informations et la consultation interactive. "le jour des réfugiés est tous les jours" (afin d'assurer qu'on visite le site tous les jours) Pillkyu Hwang

Groupes de discussion électroniques: Le CCR publiera une liste des thèmes et des régions; des gens se porteront bénévoles pour animer un groupe de discussion google; le CCR enverra les listes des groupes de discussion thématiques et régionaux à tous les participants du colloque avec des instructions sur comment s'y joindre; l'animateur/animateur gèrera la liste de discussion. Kate Gauthier

Des groupes de discussion spécifiques aux thèmes:

La détermination du statut de réfugié (RSD): Soyez un contact pour RSD – apprendre les uns des autres et échanger des informations. Mettre ensemble nos efforts en vue d'améliorer RSD au sein du HCR au cours de la rencontre pré-EXCOM et dans d'autres réunions. Rana Ibrahim. (ribrahim@amera-uk.org)

L'intérêt supérieur de l'enfant: Développer la communication entre des individus qui s'intéressent au sujet. Deborah Isaacs. Pour s'inscrire, écrire à debisaacs@yahoo.com.

La traite des personnes (particulièrement le Trafic d'organes): Créer un réseau, sur les plans national et international (Lindsey McKay)

Réfugiés irakiens: Développer un réseau électronique des organismes qui désirent défendre les droits des réfugiés irakiens. Helen Smith-McIntyre (helensmithmcintyre@hotmail.com)

D'autres suggestions organisationnelles :

Le réseau de détention

Contactez les participants au colloque avec des informations sur la coalition internationale sur la détention. Envoyez des demandes d'adhésion à tous. Recrutez des bénévoles pour participer aux groupes de travail. Partagez des informations sur les apatrides et la détention – les afficher sur le site web. Anna Gallagher. (anna@comunicacionglobal.com)

Réseautage international au niveau des francophones

Établir des contacts avec les organismes francophones internationaux. Julie Bédard-Mathieu (juanmoreno_protection@bellnet.ca)